

Répertoire national des certifications professionnelles
Licence Professionnelle - Gestion et développement des
organisations, des services sportifs et de loisirs (fiche
nationale)

Active

N° de fiche

RNCP35948

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

- 15436 : Éducation sportive

- 15457 : Gestion sport

- 15454 : Activité physique et sportive

- 15466 : Activité physique pour tous

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	19811201300018	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE	19290346600014	-	-



OCCIDENTALE (UBO)			
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

la licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée

Développement d'une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique

Gestion des ressources humaines et financières d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences spécifiques

Développement d'une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique :

- Analyser et évaluer la situation générale d'une structure en termes de projet.
- Utiliser des outils d'observation et de recueil de données quantitatives et qualitatives sur les organisations sportives.

- Concevoir et piloter un projet de développement d'une structure.
- Construire, piloter et gérer des partenariats de structure.
- Manager une stratégie de développement et la promotion de la structure sportive à l'externe.
- Structurer les relations de sa structure avec son environnement proche et avec le système institutionnel dans lequel elle s'intègre en respectant les connaissances réglementaires et juridiques sur le cadre institutionnel et le secteur économique.
- Créer et communiquer de l'information auprès d'entités externes à sa structure de travail.
- Réaliser des actions de communication.
- Concevoir et mettre en œuvre des événements.

Gestion administrative d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique :

- Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure.
- Organiser et optimiser la gestion interne d'une structure.
- Coordonner une équipe administrative.
- Créer et communiquer de l'information auprès d'entités internes à sa structure de travail.
- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers.
- Gérer la relation administrative et la communication avec les publics et les usagers.
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure (base de données, mailing, planning, traitement de texte).

Gestion des ressources humaines et financières d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique :

- Réaliser un bilan comptable d'une structure.
- Construire un budget en cohérence avec le projet, l'équilibre financier et les normes en vigueur
- Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure.
- Organiser et réguler le fonctionnement d'une équipe.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP35948BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35948BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces

documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35948BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35948BC04 - Agir en tant que professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

diffusion et de valorisation
des savoirs.

RNCP35948BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35948BC06 - Développer une organisation dédiée au sport et/ou à l'activité physique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer la situation générale d'une structure en termes de projet - Utiliser des outils d'observation et de recueil de 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de</p>

données quantitatives et qualitatives sur les organisations sportives

- Concevoir et piloter un projet de développement d'une structure.
- Construire, piloter et gérer des partenariats de structure.
- Manager une stratégie de développement et la promotion de la structure sportive à l'externe.
- Structurer les relations de sa structure avec son environnement proche et avec le système institutionnel dans lequel elle s'intègre en respectant les connaissances réglementaires et juridiques sur le cadre institutionnel et le secteur économique.
- Créer et communiquer de l'information auprès d'entités externes à sa structure de travail.
- Réaliser des actions de communication.
- Concevoir et mettre en œuvre des événement

projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35948BC07 - Assurer la gestion administrative d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un projet de fonctionnement administratif d'une structure - Organiser et optimiser la gestion interne d'une structure. - Coordonner une équipe administrative. - Créer et communiquer de l'information auprès 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

d'entités internes à sa structure de travail.

- Concevoir et gérer des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers.
- Gérer la relation administrative et la communication avec les publics et les usagers.
- Optimiser les outils bureautiques et informatiques pour faciliter la gestion de la structure (base de données, mailing, planning, traitement de texte).

RNCP35948BC08 - Gérer des ressources humaines et financières d'une structure dédiée au sport et à l'activité physique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un bilan comptable d'une structure. - Construire un budget en cohérence avec le projet, l'équilibre financier et les normes en vigueur. - Optimiser la gestion humaine et matérielle d'une structure. - Organiser et réguler le fonctionnement d'une équipe. 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il

jugé adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

Type d'emplois accessibles :

Chargé de Développement

Chargé de mission Responsable gestion administration de structure sportive

Chargé de projet évènementiel

Coordonnateur d'équipe

Code(s) ROME :

- G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
- K1802 - Développement local

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut	X		Leur composition comprend :

d'élève ou d'étudiant			<ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas

			contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur</p> <p>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié</p> <p>Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle</p> <p>Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle modifié</p>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ DES ANTILLES, arrêté du : 18/07/2018
-	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE, arrêté du : 12/06/2021
-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
27/06/2022	UNIVERSITÉ DE ROUEN-NORMANDIE, arrêté du : 27/06/2022
-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE - BREST, arrêté du : 25/07/2017

-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021
-	INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION, arrêté du : 29/04/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - PARIS 10, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITE DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021
-	UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1, arrêté du : 15/07/2019
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 29/06/2020

Date de publication de la fiche	14-10-2021
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Insertion professionnelle des diplômés
[\(https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/\)](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/) <https://c3d-staps.fr/2019/01/09/insertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/>
[\(https://c3d-staps.fr/2019/01/09/insertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/\)](https://c3d-staps.fr/2019/01/09/insertion-professionnelle-des-diplomes-de-staps/)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002054800017	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002358300011	Est retiré	01-03-2023
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	01-03-2023
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	01-03-2023

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP30072 (/recherche/rncp/30072)	Licence Professionnelle - Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/api/enregistrementDroit/refActivity/21648/2>)